



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 21492

Texte de la question

M. Louis Cosyns rappelle à Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité qu'elle a apporté une réponse ne correspondant pas à sa question n°1643 dans laquelle il lui demandait de bien vouloir lui indiquer ce qu'avait été la participation de la France au comité d'experts sur l'intégration et l'éducation des enfants autistes mis en place auprès du Conseil de l'Europe et les conclusions auxquelles ce comité était arrivé. C'est pourquoi il lui renouvelle cette question.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21492

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3407

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)